



PROJET D'ETABLISSEMENT
Programme de gouvernance
2016 - 2017


devise:


Le travail pour Loi, la République pour guide

LYCEE Jean-Jacques HENNER

20 rue de Hirtzbach

68132 ALTKIRCH Cedex

 : 03.89.07.57.07

 : 03.89.07.57.29

Ce.0680001G@ac-strasbourg.fr

Adopté en Conseil d'administration le : 8 novembre 2016.

Le Proviseur

J.J. FELTZ

Lors de ma prise de fonction en septembre 2008, j'ai largement précisé les objectifs à poursuivre en commun, les moyens et méthodes pour y parvenir ; ainsi que les valeurs qui doivent guider notre action. Cela s'est fait en assemblées plénières, en conseil pédagogique, en groupes de travail, en conseil d'administration. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées (ouverture d'Abibac, passage aux bacs pro en 3 ans, label « lycée des métiers », accueil de formations GRETA, ouverture du BTS aux apprentis, développement des sections européennes en voies générales, technologiques et professionnelles, contractualisation, etc.)

D'autres chantiers sont largement engagés : travail sur l'évaluation par compétences, intégration des TICE dans la pédagogie quotidienne, plan de formation par les FIL, règlement intérieur et vie scolaire, maison des lycéens, mise en synergie des formations, des moyens matérielles autour de la notion de pôles. L'année scolaire 2012-2013 a vu le lycée Jean-Jacques Henner se doter d'un nouveau projet d'établissement et signer un contrat d'objectifs avec les autorités académiques. Les années futures verront se développer encore le lycée, développement passant par une augmentation substantielle des effectifs et d'une restructuration des espaces d'enseignement et de vie (restauration scolaire, foyers, espaces pour les agents).

L'avancée dans ces travaux, mais aussi la stabilisation de l'équipe de direction (retour du proviseur « à 100% », titularisation du proviseur-adjoint, arrivées d'un nouveau CPE et d'un nouveau proviseur-adjoint, redéfinition et élargissement des délégations de l'intendante et du chef de travaux) amènent à affiner ce programme. Les personnes désignées ci-dessous entre parenthèses sont les « chefs de projets » : coordinateurs de l'action mais qui doivent travailler en étroite relation bien sûr avec les autres collègues de l'équipe de pilotage (proviseur - deux proviseurs-adjoints, gestionnaire et chef de travaux), en ce qui concerne leurs domaines de compétences.

1. Dans le domaine pédagogique

1.1. Sections d'enseignement professionnel et technologique

* confirmer la rénovation de la voie professionnelle :

- recrutement, prise en charge et suivi des élèves fragiles et/ou en (grandes) difficultés (Mme Meyer),
- formation et habilitation des équipes d'enseignement professionnel, équipements (M Bohn)
- pilotage d'une expérimentation innovante en CAP - « article 34 » évaluation par compétences , ouverture aux 2ndes bac pro - Mme Meyer

* développer toutes les nouvelles modalités d'aide et de soutien aux élèves :

- projets transversaux et EGLS, accompagnement personnalisé (Mme Meyer),

* redimensionner la filière « métiers de l'électricité » : nous avons maintenant un pôle industriel cohérent avec un CAP, deux bacs pros et un bac technologique STI2D.

- équipements, salles et labos (M Bohn).
- travailler à l'ouverture du bac pro MELEC et du bac pro MEI à l'apprentissage - modularisation de la formation (M Bohn).

* pérenniser une filière complète autour des métiers administratifs, grâce au Bac pro « G.A. » et un CAP employé de commerce multi spécialités, grâce aussi à notre filière STMG « comptabilité » et le BTS « comptabilité et gestion des organisations »,

- ce dernier ayant été ouvert à l'apprentissage - BTS mixte formation initiale et apprentissage - entre 5 et 10 apprentis - (M Bohn).
- travailler sur le post bac A.S.S.P - S.P.V.L. (préparation I.F.S.I., travail avec les professionnels pour des forums) (Mme Meyer)
- travailler la liaison B.P. T.G.A. - B.T.S. C.G.O. (Mme Meyer - M. Bohn)
- travailler à obtenir un BTS doublement mixte : CG-AM (assistant de manager) et scolaire/apprentis (M Bohn)

- * finaliser le développement d'une filière complète « service à la personne », allant du CAP « APR » en passant par le Bac pro « service de proximité et vie locale » et le Bac pro « accompagnement, soins et services à la personne ».
 - pour compléter ce pôle, le lycée Jean-Jacques HENNER a obtenu pour la rentrée 2013, l'ouverture d'un bac technologique ST2S Finaliser ce projet : aménagement des espaces, équipements, recrutement des élèves et des enseignants (M Bohn).
- * continuer à travailler sur le projet personnel de l'élève, principalement sur le passage BAC pro -> BTS (ce dernier type de poursuite d'études devant devenir de plus en plus important) ; mais aussi 2^{ème} ou 1^{ère} bac pro - 1^{ère} technologique (Mme Meyer)
- * développer les langues en séries professionnelles : ouverture de sections européennes dans chaque pôle, allemande ou anglaise selon la filière ; modules de LV2 pour les filières industrielles, postes à profil dans l'enseignement professionnel (M Feltz)
- * pérenniser nos (très) bons résultats aux examens - niveau BEP et continuer à dynamiser nos résultats aux bacs profs, grâce notamment à l'accompagnement personnalisé et les examens blancs (Mme Meyer).
- * proposer des modalités de formation continue en liaison avec le GRETA là aussi : CQP électrobinier, bac pro ELEEC, VAE, modules de reconversion (M Bohn avec Mme Meyer)
- * finaliser la restructuration de tous les espaces, afin d'obtenir des pôles géographiques cohérents avec les pôles de formation, permettant une signature des lieux évidente et surtout une mise en synergie des équipements et espaces entre voies de formations parallèles ; ex : Bac pro GA, bac techno STMG et BTS CGO / bac pro ELEEC, bac techno STI2D, bac G S-SI / bac pro ASSP - SPVL, bac techno ST2S. (M Bohn)

1.2. Sections d'enseignement général et technologique

- * asseoir, consolider tout le travail autour de l'acquisition de méthodologies et de connaissances (français, mathématiques, langues notamment),
 - autour des actions d'aide et de soutien (accompagnement personnalisé, ateliers de méthodologies et initiation aux techniques documentaires),
 - des enseignements d'exploration pour pérenniser les progrès enregistrés depuis plusieurs années au niveau des taux de passages 2^e -> 1^{ère} GT (M Miolin)
- * développer la filière Abibac ouverte à la rentrée 2009 :
 - recrutement des élèves (le recrutement a certes repris mais reste fragile !),
 - projet pédagogique et interdisciplinarité allemand-anglais-HG - (M Feltz)
 - ouverture d'une section européenne allemande en complément d'Abibac en 2de GT
- * confirmer le redimensionnement et le fonctionnement des sections européennes anglaises
 - séries générales : un groupe s'appuyant sur la DNL HG (séries L, S-SVT et ES) et un groupe s'appuyant sur la DNL SPC (séries S-SI et S-SVT).
 - séries technologiques : enseignement technique en anglais dans le cadre de la réforme de la voie STI - 2D ; relancer l'enseignement technique en anglais dans la voie STMG à la rentrée 2015 ; asseoir l'enseignement technique en allemand dans la filière ST2S.
- * travailler au partage d'une véritable culture de l'évaluation par les compétences ; en premier lieu en langues - par le porte folio européen et la certification européenne en allemand et anglais, en visant un maximum d'élèves atteignant les niveaux B2 et C1. (M Miolin)
- * promouvoir les filières S/SI - STI, ST2S et STMG, pour la promotion de nos élèves et dans la continuité du développement des filières post-bac du lycée Jean-Jacques HENNER. (M Feltz)
- * pérenniser nos (très) bons résultats aux examens : épreuves communes, actions de soutien et de préparation intensive aux examens, notamment par l'accompagnement personnalisé en classes des 1^{ère} et Tales. (M Miolin)
- * travailler au projet personnel de l'élève, dans une perspective de
 - promotion des CPGE, des IEP et de façon générale, l'université pour les filières générales, mais aussi technologiques (IUT par exemple).
 - Développer les « cordées de la réussite » et partenariats avec des lycées, l'UHA, l'IUT de Mulhouse, l'UTBM, les CPGE mulhousiennes et l'UTBM. (M Miolin et M Feltz), les IFSI

1.3. Projet d'établissement

- * Elaborer le nouveau projet d'établissement 2017-2020, incluant
 - un travail de réflexion sur les points forts et faibles du lycée - tableau de bord ; les atouts du lycée - humains, locaux, équipements - ;
 - sur nos priorités d'actions - axes de progrès et système d'actions - (M Feltz)
 - sur la contractualisation et l'évaluation de notre projet d'établissement. (M Feltz)
- * continuer tout le travail commencé autour de l'éducation à la santé et à la citoyenneté, en dynamisant et étoffant le nombre d'intervenants et les actions menées au sein du CESC, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (M Miolin)
- * confirmer notre politique de formation des personnels, notamment autour des « formations d'initiatives locale », en mutualisant aussi les différentes formations suivies dans le cadre du PAF / DAFOR - Rectorat. Ceci peut aussi déboucher sur une gestion plus pointue de certains postes, notamment les postes à profil : définition de ces postes (ex : Abibac, PRI, etc.), lettres de mission, évaluation. (M Feltz)

2. Dans le domaine immobilier et équipement

2.1. Matériels et équipements

- * développer l'outil informatique devenu incontournable, non comme finalité mais comme outil intégré au quotidien, tant pour l'administration, la gestion que pour l'enseignement, la pédagogie et le lien avec les élèves et les familles :
 - plan d'équipement pluriannuel en matériel : ordinateurs, vidéo projecteurs, tableaux blancs interactifs/TBI, classe mobile (M Feltz et PRI)
 - généralisation de l'usage d'Entea : communication administrative, pédagogique, notes, absences, mise en commun de ressources en ligne (M Miolin et Mme Meyer, chacun pour les filières relevant de leur responsabilité)
 - mise en place des procédures pour la généralisation du B2i (M Miolin et Mme Meyer chacun pour les filières relevant de leur responsabilité)
 - le développement des moyens mis à disposition des enseignants de LV - équipement des salles, laboratoire de langues- (M Feltz et PRI)
- * restructuration et développement des espaces,
 - notamment au niveau des bâtiments B, C et D pour une meilleure lisibilité des pôles de formation et mise en synergie des outils, notamment informatiques (cf. supra) ;
 - mais aussi du bâtiment A - (M Bohn avec l'aide de Mme Pi/lien avec la Région Alsace ; de M Feltz et du PRI/ lien avec la commission informatique)

2.2. Projets immobiliers

- * faire aboutir les dossiers encore en suspens, suite aux travaux d'extension du lycée - ex : mal façons aux bâtiment C, etc. (Mme Pi)
- * agrandissement des locaux du restaurant scolaire - augmentation des surfaces, redéfinition de la destination des locaux agents, etc. - (M Feltz en étroite collaboration avec Mme Pi)
- * restructuration de certains espaces (foyers pour les élèves, espace vie scolaire par exemple) en liaison avec la mise en place de la maison des lycéens. (M Feltz avec l'aide des CPE)
- * restructuration des espaces STI2D-SI, GA-STMG-BTS, ST2S-ASSP-SPVL (M Feltz en étroite collaboration avec M Bohn, forcément aussi avec les 2 proviseurs-adjoints)
- * espace agents (Mme Pi)

Il va de soi que ces projets s'inscrivent dans une logique à moyen terme (2 à 5 ans !), étant donné les coûts, la situation financière de l'Etat et des Régions, les procédures d'appel à projet, à concurrence, ...

3. Management et groupes de travail

3.1. Principes généraux

L'équipe de pilotage se compose de 5 personnes : un proviseur donc (M FELTZ, deux Proviseurs-adjoints, (M Eric MIOLIN et Mme Sandrine MEYER), une intendante, (Marie-Agnès PI), un chef des tra-

voux, (Dominique BOHN). Cette équipe se réunit au moins tous les quinze jours es qualité. Elle peut aussi se réunir autour de thématiques et en tant que de besoin. Trois CPE, (Mmes OUADI et GROSJEAN, et M KETTELA), l'infirmière (Mme BATTISTI) et l'assistante sociale (Mme PIERRON), les trois documentalistes (Mme WALTER, MM HASSOUNA et TROMMENSCHLAGER), la secrétaire de direction Mme MEINRAD) se joignent à l'équipe de pilotage pour constituer l'équipe de direction, qui se réunit tous les quinze jours, en alternance avec l'équipe de pilotage. Toutes les décisions engageant le devenir du lycée sont étudiées en réunion hebdomadaire d'équipe de pilotage et donc prises en collégialité - ce qui sous-entend un discours identique et solidaire.

Il ne peut s'agir de décisions unilatérales : aussi le principe de concertation, de discussion avec les différents acteurs (équipes pédagogiques, agents, parents, partenaires extérieurs) est un principe de base, incontournable. Travailler à la réussite des élèves et au développement de l'Ecole publique, d'un lycée aussi grand que le lycée Jean-Jacques HENNER en particulier, implique nécessairement un travail d'équipe, autour d'objectifs et de priorités clairement identifiés ; mais sans doute aussi autour de quelques valeurs partagées (cf. le 1^{er} point)

3.2. Répartition des domaines et missions, délégations

Ce point sera détaillé dans les lettres de missions ou de délégation des proviseur, proviseurs-adjoints, chef de travaux et assistant au chef de travaux, intendante. En voici les grandes lignes :

S'agissant de 3 personnels de direction, de par leur statut, il y a une certaine « interchangeabilité » entre le Proviseur et ses deux adjoints. Toutefois, essentiellement pour des raisons fonctionnelles, les tâches seront réparties, sachant que toutes les questions seront vues ensemble lors de la réunion hebdomadaire de l'équipe de pilotage :

- proviseur (M. Feltz) :
 - suivi des classes de 2^{nde} générales, professionnelles et CAP - suivi des résultats, orientation, affectation, etc. avec le relais de Mme Meyer
 - dossiers pluriannuels : carte des formations, élaboration et évaluation du projet d'établissement - contractualisation, suivi de l'un ou l'autre axe du projet d'établissement engageant l'ensemble des filières.
 - politique d'ouverture culturelle, linguistique, partenariats avec des établissements étrangers
 - relations avec tous les partenaires extérieurs (municipalité, Région Alsace, associations de parents, CLEE, etc.)
 - tous les « chantiers » en partenariat avec les autorités territoriales - dont la Région Alsace - et/ou avec le Rectorat après préparation des dossiers par le chef de travaux ou l'intendance selon leurs domaines, en relation avec les deux proviseurs-adjoints (cf. supra)
 - tous les projets ayant une incidence financière (ordonnateur des finances), notamment la politique d'investissement (réajustement des équipements, crédits « animation de la vie lycéenne », voyages scolaires éducatifs)

- proviseur-adjoint (Mme Meyer)
 - le suivi au quotidien des sections professionnelles, en relation avec le chef des travaux - M Bohn - et Mme Grosjean, CPE :
 - DHG, emploi du temps, services, gestion des enseignants
 - recrutement, scolarisation, vie scolaire, examens, orientation et affectation des élèves
 - gestion quotidienne des sections professionnelles, notamment les aspects éducatifs et disciplinaires
 - actions liées à l'éducation à l'orientation (forum, journées thématiques, poursuite d'études post-bac)
 - le suivi des actions du projet d'établissement, se rapportant essentiellement aux sections professionnelles ; notamment la mise en place, le suivi de l'accompagnement personnalisé, de l'EGLS
 - le suivi des classes à profil particulier : DIMA, 3^{ème} prépa pro, MLDS
 - le pilotage du CESC

- la mise en œuvre du règlement intérieur en liaison avec son autre collègue proviseur-adjoint et les CPE (réunion bimensuelle de service Vie scolaire)
- proviseur-adjoint (M. Miolin)
 - le suivi des sections générales et technologiques, en relation avec le chef des travaux - M Bohn (pour les STI et STG) - et les 2 CPE - Mme Ouadi et M. Kettela :
 - DHG, emploi du temps, services, gestion des enseignants
 - recrutement, scolarisation, examens (blancs et terminaux), orientation et affectation ; à l'exception des classes de 2^e GT
 - actions liées à l'éducation à l'orientation (forum, journées thématiques, poursuite d'études post-bac, cordées de la réussite)
 - suivi des STS : recrutements, projets de développement dont l'ouverture à l'apprentissage.
 - le suivi des actions du projet d'établissement, se rapportant essentiellement aux sections générales et technologiques ; notamment la mise en place, le suivi de l'accompagnement personnalisé, des TPE.
 - le pilotage du conseil de la vie lycéenne et le suivi de la maison des lycéens
 - en étroite collaboration avec le chef de travaux, la restructuration des espaces technologiques, le développement des filières technologiques
 - en étroite collaboration avec le chef de travaux, l'ouverture de la filière ST2S (gestion des postes, espaces de formation, etc.)
- proviseur, proviseurs-adjoints, chef de travaux et gestionnaire
 - quand une action a des incidences financières (ex : sorties, voyages), le proviseur-adjoint en charge de la/des classe(s) concernées et la gestionnaire seront associés à l'élaboration du projet avec l'enseignant porteur du projet.
 - Mêmes observations en ce qui concerne les restructurations, les plans d'équipements : il y a un « chef de projet », puis les projets sont étudiés en équipe de pilotage. Pour les relations avec des responsables « extérieurs », le Proviseur représente le lycée, mais associera toujours les membres de l'équipe de pilotage (ex : carte des formations, chantiers de restructuration, etc.)
 - une lettre de mission ou de délégation (P - 2PA - G - CdTx - CDI- CPE) viendra compléter ces dispositions

3.3. Groupes de réflexions et de concertation

Si des valeurs de base telles que transparence, cohérence, transparence, loyauté, service public animent l'équipe de direction, il est important de garder en tête que :

- le Conseil d'administration est le « parlement » du lycée Jean-Jacques HENNER. Les décisions qui y sont prises concernent la totalité des membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels) et les engagent.
- Les autorités de tutelle (Région, Rectorat et Préfecture) sont garants de la légalité des décisions du CA (contrôle de légalité)

Toutefois, les décisions relevant de l'équipe de direction et du CA font l'objet d'un travail de réflexion et de concertation dans les structures suivantes :

- Conseil pédagogique : ce conseil est la réunion de la commission permanente et des coordonnateurs de disciplines. Mission : conseil pédagogique, élaboration du projet d'établissement, contractualisation. Il est présidé par le proviseur.
- Assemblées plénières : tous les personnels. Missions : assemblées de réflexion, de propositions, de partage d'informations générales
- Equipe relais : 3 CPE - AS - Inf. Mission : suivi des élèves, échange d'information concernant « la vie scolaire ». Coordination assurée par les 3 CPE sous le pilotage de Mme Ouadi.
- Equipe « Vie scolaire », avec réunions bimensuelle, travaillant à l'unification du service, la mise en œuvre du nouveau règlement intérieur, sous la conduite des 3 CPE. Point hebdomadaire avec les 2 PA.

- CVL : cf. la réglementation en vigueur. Présidence assurée par M Miolin, PA et animation assurée par les 2 PA et les 3 CPE.
- Conseil des ATOSS : Présidence et animation assurée par Mme Pi, intendante.
- Comité d'hygiène et de sécurité : cf. la réglementation en vigueur. Présidence et animation assurée par Mme Pi, intendante.
- CESC : P - 2 PA - 3 CPE - AS - Inf. - 2 parents - 2 élèves - 2 enseignants. Présidence et animation assurée par Mme Meyer, PA.

• **Commissions et groupes de travail 2016/2017**

Commissions et groupes de travail	Objectifs	Pilote (s)	Evaluation de l'atteinte des objectifs
PdE et contractualisation	* Faire vivre le PdE, * Suivi du contrat d'objectifs * Elaboration du PdE	Jean-Joseph FELTZ	Juin 2017
Politique documentaire	Animer une véritable politique documentaire	Les trois documentalistes	Juin 2017
Accompagnement personnalisé et actions de soutien	Piloter le dispositif d'accompagnement personnalisé et autres dispositifs d'aide de soutien, accompagnement	Eric Miolin Sandrine Meyer selon les niveaux concernés	Juin 2017
Tutorat	Piloter le dispositif de tutorat pour les 2des ; l'ouvrir aux 1ères	Les 3CPE	Juin 2017
Culture numérique	Pratiques pédagogiques et usages numériques	Jean-Joseph FELTZ	Juin 2017
Equipements informatiques et audiovisuels	* Doter un maximum de salles de classe en PC + VP voire TBI * Doter toutes les salles d'un PC (Accès Entea - appels - notes) * Plan triennal 2015-2018	Jean-Joseph Feltz PRI + DDFPT	Septembre 2017
Plan de formation	* Elaborer un plan de formation, dont la promotion des F.I.L. * mutualiser les formations PAF suivies par les enseignants	Jean Joseph FELTZ	Juin 2017
C.P.E.	Suivi technique, financier et pédagogique du Contrat de performance Energétique	Marie Agnès PI Dominique Bohn	Juin 2017
Voyages scolaires ; animation de la vie lycéenne	* Faire vivre le protocole pour l'organisation des V.S.E. * Gérer les crédits globalisés / Région en intégrant les crédits AV.L.	Jean Joseph FELTZ Marie-Agnès PI	Juin 2017
Evaluation par compétences / CAP	Piloter l'évaluation par compétences en classes de 1 ^{ère} et Tale CAP, en 2de pro. Réfléchir aux modalités futures en 1ère	Sandrine Meyer	Juin 2017
Evaluation par compétences en LV / SEG et SEP	Piloter l'évaluation par compétences en LV - et la préparation aux Certifications en LV.	Eric Miolin	Juin 2017
Protocole des examens (blancs, C.C.F., T.P.E.)	Faire vivre le protocole d'organisation des examens (blancs, C.C.F., T.P.E.) et d'évaluation de ceux-ci	Eric Miolin Sandrine Meyer selon les niveaux concernés	Juin 2017

Protocole des PFMP, stages, etc.	Faire vivre le protocole des PFMP ; le toiletter	Dominique BOHN	Juin 2017
Examens blancs	* Organiser les épreuves d'examens blancs SEG -SET - STS- SEP * En assurer l'exploitation pédagogique : information, actions de remédiation selon le cas	Eric Miolin Sandrine MEYER selon les niveaux concernés	Juin 2017
Projet personnel de l'élève 2de GT.	Susciter et organiser des actions d'information, de promotion des élèves dans les voies post 2de	Jean Joseph FELTZ	Juin 2017
Projet personnel de l'élève 1ère et Tale G.T.	Susciter et organiser des actions d'information de promotion des élèves dans les voies post bac dont « Cordées de la réussite »	Eric Miolin	Juin 2017
Projet personnel de l'élève 1ère et Tale prof.	Susciter et organiser des actions d'information de promotion des élèves dans les voies post bac dont les BTS	Sandrine Meyer en collaboration avec Dominique Bohn	Juin 2017
CLEE	* Animer le CLEE /Comité local Education - Entreprise en lien avec le GAD, les entreprises, la s/s-préfecture, la maison de l'emploi, le CIO, Pôle emploi.	Jean Joseph FELTZ Dominique BOHN	Juin 2017
Suivi de l'absentéisme, lutte contre le décrochage scolaire	Elaborer des procédures de suivi, d'alerter, de gestion de l'absentéisme S.E.G. - S.E.T. S.E.P.	3 CPE	Juin 2017
Climat scolaire, politique éducative	Faire vivre le Règlement intérieur, en y intégrant les notions de droit et devoirs, sanctions et récompenses.	3 CPE	Juin 2017
CESC	Elaborer et organiser les actions du CESC, notamment la sécurité routière	Sandrine Meyer avec l'appui de Mme Battisti, infirmière	Juin 2017
Maison des lycéens et CVL	Faire vivre le CVL et la Maison des lycéens	Eric Miolin avec l'appui des CPE	Juin 2017
Projet Vie scolaire	Animer le projet de Vie scolaire (pour arriver à une culture et une gestion communes)	3 CPE	Juin 2017
Carte des formations et préparation de rentrée	* Elaborer la carte des formations (initiale et continue) * Piloter toutes les opérations préparatoires à la rentrée (S.E.G. et S.E.P.)	Jean Joseph FELTZ	Septembre 2017
Développer le bac pro MELEC	Assurer le recrutement, développer la filière ELEEC en formation initiale et continue	MM Bohn et Steger	Septembre 2017
Développer le bac pro MEI	Assurer le recrutement, développer la filière MEI en formation initiale ;	MM Bohn et Vilatte	Rentrée 2017
Développer les bacs pro ASSP et SPVL	Assurer le recrutement, développer le pôle santé-social en formation initiale ;	M Bohn et Mmes Klein - Lang	Rentrée 2017
Développer le bac pro GA	Assurer le recrutement, développer la filière en formation initiale ;	M Bohn et Mme Georges	Rentrée 2017

Développer la filière Abibac, les s europ en SEG et SEP	Assurer la promotion et le recrutement en Abibac (s bilingues et europ. en collèges), en s europ allde et anglaise en SEP et SEG-SET	Jean-Joseph Feltz	Septembre 2017
Formation continue - GRETA	Elaborer, organiser, suivre les actions de formations continues avec le GRETA.	Dominique Bohn, en relation avec Mme Meyer	Rentrée 2017
Restructuration des locaux « espaces santé - services »	Finaliser le plan de restructuration des espaces professionnels dans une logique de pôles	Dominique BOHN	Rentrée 2017
Commission site internet	site internet, interactif, présentant le lycée, ses formations, ses objectifs mais aussi sa vie pédagogique et éducative	Le PRI + C.D.I.	Juin 2017
Plan préparatoire de mise en sécurité - PMS	Actualiser le PPMS - Le faire vivre (acquisition des matériels, organisation d'un exercice	Marie-Agnès PI	Juin 2017
Restauration scolaire	* Politique des tarifs	Marie-Agnès Pi	Juin 2017
Agrandissement des capacités d'accueil du lycée	* nvlls salles de classes - salles modulaires (finalisation des « détails » * restructuration du 2 ^{ème} étage du bâtiment A - salles de sciences * espace vie scolaire bâtiment A - foyers, espaces agents * restauration scolaire	Marie-Agnès PI avec Jean-Joseph Feltz	Rentrée 2017 et années suivantes
Gestion des fonds sociaux	* Elaborer et faire vivre le protocole de gestion de ces fonds * Gestion de ces fonds avec l'AS, l'intendante, Mme Grosjean (CPE)	Marie-Agnès PI	Juin 2017

Il va de soi que ces groupes de concertation et de réflexion s'autorisent à inviter toute personne compétente à ses réunions, selon les points à l'ordre du jour. Ces dispositions, présentées en assemblée plénière de rentrée début septembre, seront présentées pour validation au Conseil d'administration et feront l'objet d'un appel à candidature après la réunion du CA qui en aura validé l'existence.

Jean-Joseph FELTZ
Proviseur du lycée Jean-Jacques Henner - Altkirch